



Conseil économique et social

Distr. générale
14 décembre 2009
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante et unième session

23-26 février 2010

Point 3 f) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises à la Commission pour examen

et décision : comptabilité nationale

Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale

Note du Secrétaire général

Comme la Commission de statistique l'a demandé à sa quarantième session (voir E/2009/24, chap. I.A), le Secrétaire général a l'honneur de lui transmettre le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale. Ce rapport présente des informations actualisées sur la mise au point de la version définitive du *Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008)* et sa soumission pour publication. Il fournit également un complément d'information sur la stratégie de mise en œuvre définie pour le *SCN 2008* et les statistiques connexes. La Commission est invitée à faire connaître ses vues sur les points à examiner indiqués dans la section V.

* E/CN.3/2010/1.



Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale

Table des matières

| | <i>Page</i> |
|--|-------------|
| I. Introduction | 3 |
| II. Mise au point de la version définitive du <i>Système de comptabilité nationale de 2008</i> | 4 |
| A. Incorporation des corrections et des modifications finales demandées par la Commission dans les volumes 1 et 2..... | 4 |
| B. Examen final, parachèvement et mise en forme officielle du <i>SCN 2008</i> | 4 |
| C. Mise en ligne du <i>SCN 2008</i> | 4 |
| D. Préparation du <i>SCN 2008</i> pour sa présentation en vue de la publication | 5 |
| E. Dispositions relatives à la traduction et état d'avancement des travaux..... | 5 |
| III. Programme de mise en œuvre pour le <i>Système de comptabilité nationale de 2008</i> et les statistiques connexes..... | 6 |
| A. Vue d'ensemble des initiatives prises à l'échelle mondiale..... | 6 |
| B. Activités et projets des commissions régionales..... | 7 |
| C. Activités et projets du Groupe de travail..... | 8 |
| IV. Coordination des activités de formation et de recherche | 9 |
| A. Formation et recherche..... | 9 |
| B. Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale..... | 9 |
| V. Points à examiner | 10 |

I. Introduction

1. À sa quarantième session, en 2009, la Commission de statistique :

a) A adopté le volume 2 du *SCN 2008* qui, avec le volume 1, constitue la norme statistique internationale de comptabilité nationale et encouragé les États Membres et les organisations régionales et sous-régionales à l'appliquer et à l'utiliser pour établir les rapports sur les statistiques des comptes nationaux présentés aux niveaux national et international;

b) A prié le secrétariat et les membres du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale de mettre au point la version définitive du *SCN 2008* telle que décrite dans son rapport à la Commission (E/CN.3/2009/8) et de la faire traduire dès que possible dans les six langues officielles de l'ONU, ainsi que de promouvoir sa large diffusion, sous forme d'un volume unique, sur papier et en ligne;

c) A appuyé la stratégie envisagée pour la mise en œuvre du *SCN 2008*, qui est fondée sur les principes de la planification stratégique, de la coordination, du contrôle et de la diffusion de l'information, et de l'amélioration des systèmes statistiques, et prié le Groupe de travail de prêter une attention particulière au perfectionnement des statistiques économiques de base et à la nécessité de veiller à la concordance et l'harmonisation de toutes les statistiques sectorielles provenant d'autres cadres macroéconomiques avec les comptes nationaux et de prendre en considération les conditions particulières des pays en leur laissant une marge de manœuvre dans le programme de mise en œuvre. La Commission a également accordé une large place à l'élément plaidoyer de la stratégie de mise en œuvre pour la diffusion de connaissances sur le *SCN 2008*;

d) A reconnu l'importance du rôle que jouent les commissions régionales et leurs comités consultatifs sur le Système de comptabilité nationale pour faciliter la coopération et la coordination des activités se rapportant au programme de mise en œuvre à l'échelle régionale et s'est félicitée des initiatives prises par les commissions régionales et les autres partenaires de développement aux fins de collaborer à la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale;

e) A demandé au Groupe de travail de coordonner ses activités s'agissant de l'élaboration de manuels et d'outils novateurs, tels que le matériel de formation standardisé et les bases de données, pour permettre d'accéder aisément à une série d'informations concernant les bonnes pratiques afin de faciliter la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale;

f) A prié le Groupe de travail de rendre compte à la Commission, à sa quarante et unième session, des progrès accomplis dans le programme de mise en œuvre et le programme de recherche du *SCN 2008*, en tenant compte des vues qu'elle a exprimées.

2. La section II du présent rapport fournit des informations sur l'état d'avancement des travaux relatifs à la mise au point de la version définitive du *SCN 2008* et des préparatifs liés à sa publication et à sa traduction. Les sections III et IV font le point de la situation sur la stratégie mondiale de mise en œuvre du *SCN 2008* et sur les programmes de formation et de recherche connexes. La section V indique les points qu'il faudrait examiner.

II. Mise au point de la version définitive du *Système de comptabilité nationale de 2008*

A. Incorporation des corrections et des modifications finales demandées par la Commission dans les volumes 1 et 2

3. Lorsqu'elle avait adopté le volume 2 du *Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008)* à sa quarantième session, la Commission était saisie d'un document d'information intitulé « Outcome of the global consultation on volume 2 of the 2008 SNA » (Résultats de la consultation mondiale sur le volume 2 du SCN 2008). Outre les demandes formulées par la Commission lors de l'examen de ce point à la quarantième session, le Groupe de travail s'est penché sur les questions dont on disait, au paragraphe 29 du document susmentionné, qu'elles avaient donné lieu à des erreurs ou à des incohérences manifestes, ou appelaient des éclaircissements pour éliminer les risques de contestation dans le cadre des derniers préparatifs pour la publication du *SCN 2008*. Immédiatement après la quarantième session de la Commission de statistique, les modifications demandées par la Commission ont été incorporées dans la version définitive du volume 2 du *SCN 2008* et, s'il y avait lieu, dans la version définitive du volume 1. Une note explicative sur les modifications incorporées dans la version définitive du *SCN 2008* a été affichée sur le site de l'actualisation du SCN à l'adresse <http://unstats.un.org/unsd/sna1993/sui.asp>.

B. Examen final, parachèvement et mise en forme officielle du *SCN 2008*

4. Le Groupe de travail a procédé à une dernière relecture du texte intégral des chapitres du *SCN 2008*. Entre mars et début mai 2009, il a effectué une série d'examens et de vérifications pour contrôler la concordance et l'exactitude des informations et y détecter un certain nombre d'erreurs mineures et de coquilles typographiques qui ont été corrigées.

5. Parallèlement, le coordonnateur de la publication a achevé les travaux de mise en forme sur les quatre annexes, le glossaire et l'index.

6. Le manuscrit final du volume 2 a été transmis aux services d'édition de l'ONU en mai 2009. La révision a été achevée par ces services le 22 juin 2009. Le texte a ensuite fait l'objet de plusieurs séries complémentaires de vérifications minutieuses par le coordonnateur de la publication le chef de projet et le Groupe de travail, et des corrections mineures ont été apportées.

7. Conformément à la décision prise par la Commission à sa quarantième session, les volumes 1 et 2 ont été regroupés en un seul ouvrage lors de la préparation ultérieure du *SCN 2008* pour la publication.

C. Mise en ligne du *SCN 2008*

8. Le processus d'actualisation du SCN s'est achevé le 4 septembre 2009. Le texte anglais définitif du *SCN 2008* a été affiché par voie électronique sur le site Web du SCN à l'adresse <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/SNA2008.pdf>. Cette mise

en ligne marque le début de sa diffusion officielle et constitue le point de départ pour le programme de mise en œuvre de ce système de comptabilité nationale.

D. Préparation du *SCN 2008* pour sa présentation en vue de la publication

9. En juillet 2009, l'avant-propos du *SCN 2008* a été établi pour le recueil des signatures et transmis aux chefs de secrétariat des cinq organismes coéditeurs. Dans cet avant-propos, le Secrétaire général de l'ONU et ses cosignataires invitent tous les pays à établir et diffuser leurs comptes nationaux sur la base du *SCN 2008* dans les meilleurs délais de manière à créer un élan en faveur de l'application de cette importante norme par l'ensemble des États Membres. Lorsque le présent rapport a été rédigé, la version anglaise du *SCN 2008* était au stade final de la préparation avant son envoi à l'impression. Des indications seront fournies à la Commission sur la progression des préparatifs relatifs à la publication et les délais prévus.

E. Dispositions relatives à la traduction et état d'avancement des travaux

10. La Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat a réussi à organiser des collaborations pour faciliter la traduction de la version anglaise du *SCN 2008* dans les cinq autres langues officielles (arabe, chinois, espagnol, français et russe) de l'Organisation en obtenant le concours de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, du Bureau national chinois de statistique, de l'Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT), de la Commission économique pour l'Europe et de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et en faisant appel à d'autres organismes régionaux, le cas échéant. Afin de garantir la qualité de ces traductions techniques difficiles, les processus de collaboration prévoient un examen approfondi par des spécialistes de la comptabilité nationale avant leur livraison à l'ONU pour la mise au point et la publication du texte définitif. En outre, des dispositions ont été prises pour faire traduire le *SCN 2008* en portugais, en japonais et en coréen, avec le concours de l'Institut brésilien de géographie et des statistiques, de l'Institut de recherche économique et sociale du Japon et de la Banque centrale de la République de Corée, respectivement. La Division de statistique est disposée à fournir une assistance aux organismes qui souhaitent publier le *SCN 2008* dans d'autres langues.

11. Les traductions effectuées au sein des organismes partenaires ont été entreprises en 2009. Les travaux ont commencé avec le glossaire du *SCN 2008*, pour faciliter la traduction du reste du texte et assurer l'emploi d'une terminologie uniforme. Plusieurs pays ont également fait valoir la nécessité de traduire le texte de l'annexe 3 intitulée « Changes from the 1993 System of National Accounts » avant les autres parties de la publication. Les organismes participants ont donc été également priés d'achever la traduction de l'annexe 3 pour que les versions traduites du glossaire et de cette annexe puissent être mises en ligne en priorité sur le site Web de la Division de statistique avant l'affichage ultérieur des autres parties du texte du *SCN 2008*. La Commission sera informée des progrès réalisés par les organismes collaborateurs dans l'exécution des travaux de traduction.

III. Programme de mise en œuvre pour le *Système de comptabilité nationale de 2008* et les statistiques connexes

A. Vue d'ensemble des initiatives prises à l'échelle mondiale

12. À sa quarantième session, la Commission a examiné et approuvé la stratégie proposée par le Groupe de travail pour la mise en œuvre du *SCN 2008*. Cette stratégie prend pour point de départ les différents degrés d'avancement de la mise en œuvre du *SCN* et la base des statistiques sources structurelles et haute fréquence dans divers pays. Elle reconnaît qu'une action coordonnée est nécessaire non seulement au niveau international mais aussi aux niveaux régional et sous-régional et attribue un rôle important aux commissions régionales dans la coordination de l'évaluation des besoins à prendre en compte pour l'élaboration de programmes solides de statistiques économiques nationales et leur mise en œuvre, en consultation avec les partenaires de développement régionaux et sous-régionaux.

13. En 2009, les membres du Groupe de travail et les commissions régionales ont organisé de nombreux ateliers techniques et une série de consultations de haut niveau pour familiariser les spécialistes, les usagers de la comptabilité nationale et les dirigeants des pays avec le *SCN 2008* et engager un débat sur la stratégie de mise en œuvre adoptée par la Commission.

14. À l'issue de ces consultations, on a distingué trois stades distincts dans la mise en œuvre du *SCN 2008* et des statistiques connexes dans le cadre d'un programme pluriannuel, quel que soit le niveau atteint dans le développement des statistiques. Ces stades sont les suivants :

a) Premier stade. Examen du cadre stratégique et élaboration détaillée des programmes d'application nationaux et régionaux;

b) Deuxième stade. Adaptation des cadres de classification, des registres et des cadres commerciaux, des enquêtes, des sources de données administratives et de l'infrastructure;

c) Troisième stade. Application des cadres et des données de base adaptés, extrapolation rétrospective et passage au *SCN* de 2008.

15. Chaque pays déterminera la durée des divers stades de développement des statistiques en fonction des degrés de priorité qu'il leur accordera. Cela dit, on compte qu'un grand nombre d'États Membres passeront au *SCN 2008* à partir de 2014 après une période de transition progressive de deux ou trois ans pour chaque stade.

16. On compte également que les pays engageront des dialogues et des consultations avec les responsables de l'élaboration des politiques et les opérateurs du marché au niveau national pour évaluer leurs besoins en tant qu'usagers du *SCN 2008* quant à la portée de ce système de comptabilité et à la nature de l'appui à fournir sur le plan des statistiques structurelles et haute fréquence. Les pays ont fait remarquer que la publication du *SCN 2008*, le nouveau cycle du Programme de comparaison internationale et les initiatives coordonnées prises dans le domaine des statistiques consécutivement à la crise économique et financière mondiale donnaient une nouvelle impulsion à ces dialogues nationaux. Ils ont demandé aux membres du

Groupe de travail et aux commissions régionales de présenter des principes directeurs sur l'utilisation du *SCN 2008* et des statistiques connexes à des fins d'analyse et sur leur application pratique. Un vaste consensus s'est dégagé sur l'idée qu'il est souhaitable de moderniser les systèmes statistiques et de leur affecter des ressources suffisantes pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs quant au suivi des cycles économiques et de leurs effets.

17. Dès lors que les différents pays auront déterminé la portée du *SCN 2008*, la formulation de programmes nationaux détaillés de mise en œuvre leur permettra de rechercher des possibilités de synergies et de partenariats sur la base de catégories de besoins spécifiques en matière de renforcement des capacités statistiques, ces catégories étant définies par référence aux éléments du processus de production des statistiques en incluant les registres et les bases, les enquêtes et les données provenant de sources administratives, les cadres d'intégration et la diffusion, l'infrastructure et l'environnement institutionnel.

B. Activités et projets des commissions régionales

18. Les commissions régionales se sont employées à familiariser les pays de leurs régions respectives avec le cadre stratégique que la Commission de statistique a adopté en 2009 pour la mise en œuvre du SCN. Dorénavant, elles devraient s'attacher en priorité à utiliser les cadres de planification nationaux, par exemple les stratégies nationales de développement de la statistique, pour fixer la portée et les modalités du programme de mise en œuvre du SCN en vue d'assurer le passage au *SCN 2008* peu après 2014. Cette approche créera des synergies et permettra des interventions efficaces à faible coût aux échelons sous-régional, régional et mondial tout en assurant la comparabilité des statistiques structurelles et haute fréquence aux niveaux régional et mondial.

19. Une infrastructure de programmation commune serait extrêmement utile pour la coopération entre les parties prenantes et le suivi des progrès accomplis dans l'élargissement de la portée et l'amélioration du degré de précision de la comptabilité nationale et des statistiques connexes. On considère que les objectifs d'étape qui servent actuellement de points de référence pour la mise en œuvre du SCN sont toujours pertinents pour mesurer le chemin parcouru. Il conviendrait toutefois de renforcer encore l'évaluation pour obtenir des éclaircissements sur les types de données de base et d'assistance technique qui sont requis pour atteindre tel ou tel objectif au lieu de s'attacher uniquement au résultat escompté. L'infrastructure commune comprend quatre éléments, à savoir la définition des étapes de la mise en œuvre, le Système général de diffusion des données, les informations sur les activités des donateurs présentées sur la base de la classification des activités statistiques de la Commission économique pour l'Europe, telle qu'elle a été utilisée dans le rapport Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) sur les activités menées par les partenaires à l'appui de la statistique (Partner Report on Support to Statistics – PRESS), et le cadre d'évaluation de la qualité des données qui est une source d'informations sur l'amélioration de la qualité. Il y aurait peut-être lieu de perfectionner certains de ces systèmes en vue d'établir et de maintenir une infrastructure répondant aux besoins liés à la mise en œuvre du SCN.

20. Les commissions régionales conviennent sans réserve qu'il est nécessaire de faire largement usage des outils modernes et novateurs qui sont disponibles dans le cadre des modalités de la stratégie de mise en œuvre, tels que la Plate-forme mondiale de gestion des connaissances sur les statistiques économiques créée et gérée par la Division de statistique (Knowledge Base on Economic Statistics – Methods and Country Practices). Les vastes réseaux de formation mondiaux, régionaux et nationaux qui sont déjà en place doivent être mobilisés pour le programme de mise en œuvre. Un inventaire des programmes de formation, des supports pédagogiques et des documents statistiques existants sur les méthodes appliquées et les pratiques suivies par les pays dans les différents domaines statistiques sera incorporé dans cette plate-forme.

21. Les commissions régionales ont reconnu qu'un mécanisme de coordination régionale était nécessaire pour mener à bien le programme de mise en œuvre. Dans cette optique, elles ont créé des groupes consultatifs sur la comptabilité nationale qui les aideront à formuler des programmes régionaux pour la mise en œuvre du *SCN 2008* et la production des statistiques connexes. Certains d'entre eux ont déjà commencé à ébaucher des programmes de mise en œuvre pour leurs régions respectives, qui seront soumis à l'approbation des commissions statistiques régionales. On trouvera de plus amples informations sur ces programmes dans le document d'information intitulé « Progress on the implementation programme for the 2008 SNA ».

C. Activités et projets du Groupe de travail

22. En 2009, un certain nombre d'ateliers et de stages de formation ont eu lieu avec la participation des membres du Groupe de travail pour familiariser les pays avec le *SCN 2008* et organiser un débat sur la stratégie de mise en œuvre adoptée par la Commission.

23. Le Groupe de travail a également bien avancé dans ses travaux de rédaction de manuels, notamment de ceux qui ont trait à la mesure de la formation du capital et aux produits de la propriété intellectuelle. Des pays ont demandé des directives supplémentaires sur l'établissement des statistiques pour les différents objectifs d'étape, et les membres du Groupe ont donné une suite favorable à ces demandes. Des directives ont aussi été demandées pour les différentes applications pratiques du *SCN 2008* et des statistiques connexes afin de faciliter le dialogue entre les usagers sur la portée de ce système de comptabilité. Par ailleurs, les travaux de recherche menés dans le cadre du *SCN 2008* sur la mondialisation et les droits d'émission, entre autres questions, progressent grâce à l'élaboration de directives. Les activités et les produits du Groupe de travail font l'objet d'un compte rendu dans le document d'information intitulé « Progress on the implementation programme for the 2008 SNA ».

24. En 2009, la Division de statistique et EUROSTAT ont organisé, en partenariat avec Statistique Canada et Statistics Netherlands, deux séminaires internationaux sur l'élaboration d'un cadre de référence pour les statistiques de haute fréquence et un cadre d'analyse connexe pour les indicateurs d'alerte précoce et les indicateurs du cycle économique. Ces réunions internationales ont abouti à une proposition de présentation d'un modèle de données à plusieurs niveaux sur les statistiques de haute fréquence, qui a fait l'objet d'une évaluation à l'échelle mondiale en

septembre et en octobre 2009. Un troisième séminaire international est prévu à l'automne 2010 pour faire le point sur les progrès réalisés. En 2010, le Groupe de travail réfléchira à la manière dont les statistiques de haute fréquence pourraient être intégrées dans le programme relatif à la mise en œuvre du *SCN 2008* et aux statistiques connexes.

IV. Coordination des activités de formation et de recherche

A. Formation et recherche

25. Le Groupe de travail a constaté que, sur des sujets essentiels comme la formation et la recherche, il était indispensable d'assurer une coordination dans la mise en œuvre du SCN. À cet égard, il a décidé de veiller à ce qu'un mécanisme soit mis en place pour produire des supports de formation uniformisés, coordonner les recherches et intégrer les résultats de ces recherches dans les normes ou dans les manuels et guides internationaux.

26. Le Groupe de travail poursuivra l'élaboration de supports de formation uniformisés sur le SCN 2008 et sur les classifications, les registres statistiques et les statistiques économiques de base connexes tout en notant que cela demandera d'importantes ressources et un certain temps. Ces supports de formation seront mis progressivement à la disposition des usagers par le biais d'une base de connaissances spécifique qui sera le fruit d'un travail collectif réalisé par les membres du Groupe. La traduction de cette documentation dans les langues officielles de l'ONU sera organisée en consultation avec les commissions régionales et les pays.

27. Afin d'assurer une meilleure harmonisation pour l'intégration des résultats des travaux effectués dans le cadre du programme de recherche du *SCN 2008* dans les normes ou manuels internationaux, les recherches doivent être coordonnées sous l'égide du Groupe de travail. On devrait lui soumettre des propositions sur la création d'équipes spéciales ou de groupes d'experts qui entreprendraient des recherches sur des sujets particuliers. Le Groupe de travail évaluera les résultats conformément aux procédures que la Commission de statistique a établies à sa trentième session, en 1999, pour la mise à jour du SCN. S'il apparaît nécessaire d'apporter une modification à ce système de comptabilité à la lumière de ces résultats, il la soumettra à la Commission pour adoption.

B. Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale

28. Le Groupe de travail propose que le Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale soit maintenu pour appuyer ses travaux. Cet organe a pour mission de l'aider à éclaircir les questions inscrites au programme de recherche du *SCN 2008* et des questions nouvelles à étudier, ainsi que de l'assister dans l'examen du programme de mise en œuvre. Le Groupe consultatif d'experts et le Groupe de travail se réuniront une fois par an ou lorsqu'il y aurait, en complément des consultations par voie électronique. Le mandat et la composition du Groupe consultatif d'experts seront dûment révisés pour qu'ils correspondent à la mission qui lui est assignée.

V. Points à examiner

29. La Commission est priée :

a) **D'exprimer ses vues sur le processus de publication et de traduction du *SCN 2008*;**

b) **D'exprimer son soutien au programme de mise en œuvre envisagé pour le *SCN 2008* et les statistiques connexes, et de donner des directives à cet égard;**

c) **D'exprimer son soutien aux mécanismes proposés par le Groupe de travail pour la coordination des activités de formation et de recherche sur la comptabilité nationale, et de donner des directives à cet égard;**

d) **D'exprimer son soutien au modèle de données établi pour les statistiques et indicateurs à haute fréquence, et de donner des directives à cet égard.**
